

# L'association Reseda est reconnue « D'intérêt général »

## Pour les particuliers

66% du **don** ouvre droit à réduction d'impôt dans la limite de 20% du revenu imposable

## Pour les entreprises

60% du **don** ouvre droit à réduction d'impôt dans la limite de 20 000€ ou 0.5% du CA ht

## Don au profit de l'association Reseda

NOM : ..... Prénom : .....

Organisme / entreprise : .....

Adresse postale : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....@.....

SIRET (pour les entreprises) : .....

Montant du don :  10€  20 €  50 €  autre montant : .....€

- Chèque à l'ordre de Reseda
- Virement bancaire (IBAN : FR76 1350 6100 0007 2079 1300 114)
- Par Carte bancaire sur le site Hello Asso

<https://www.helloasso.com/associations/reseda-association-pour-la-coordination-des-reseaux-de-sante-du-bassin-alesien/formulaires/1>

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :

- Pour les particuliers (article 200 du CGI)
- Pour les entreprises (article 238bis du CGI)



Renseignements sur les dons aux associations et organismes d'intérêt général : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F426>

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre don. Vous disposez d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : [contact@reseda-santecevennes.fr](mailto:contact@reseda-santecevennes.fr)